



L'HONORABLE MICHEL CARON
JUGE À LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de justice, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone: (418) 649-3407 Télécopieur: (418) 528-7022

Québec, le 3 février 2005

Me Lise Malouin (Proulx, Plamondon)
Présidente de l'Association des familialistes de Québec
420, boul. Charest est, bureau 500
QUÉBEC, Qc
G1K 8M4

Chère Maître,

Au cours des dernières semaines, je remarque que plusieurs causes, dans lesquelles une expertise psychosociale avait été ordonnée, sont fixées pour enquête et audition avant même que le rapport ne soit produit.

Il en résulte que des dossiers dont la durée prévue varie de trois à cinq heures ne procèdent pas à la date prévue, le rapport n'ayant été déposé que dans les jours précédant l'audition.

Dorénavant les dossiers dans lesquels une telle expertise a été ordonnée ne pourront être mis au rôle tant et aussi longtemps que le rapport n'aura pas été produit.

Recevez, chère Maître, mes meilleures salutations.

MICHEL CARON, j.c.s.
Président de la Chambre de la famille

MC/mcd